

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTLUCON - 0303 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 21/07/2026 - 1066 - 1956 B 00049 - 915 650 493 - A LA GERBE D'OR -
BIJOUTERIE LANGLOIS

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

Désignation de l'entreprise : A LA GERBE D OR SAS

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 45 BOULEVARD DE COURTAIS 03100 MONTLUCON

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET * 9 1 5 6 5 0 4 9 3 0 0 0 1 7

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 0 2 5			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	3 200	AC	3 200	
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	68 220	AI	68 220	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 180	AK	1 180	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	17 021	AS	17 021	
		Autres immobilisations corporelles	AT	398 065	AU	381 070	16 995
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU		CV		
	Créances rattachées à des participations		BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		7 622	BE	7 622		
Prêts	BF			BG			
Autres immobilisations financières *	BH		204	BI	204		
TOTAL (II)		BJ	495 512	BK	410 093	85 419	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	458 079	BU	458 079	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	9 562	BY	9 562	
		Autres créances (3)	BZ	119 281	CA	107 373	11 908
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	DIVERS	Disponibilités	CF	117 940	CG	117 940	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 084	CI	5 084	
	Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	709 946	CK	107 373	602 573
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM					
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 205 458	1A	517 466	687 993	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

Clause de réserve de propriété : *

Immobilités :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

Stocks :

(3) Part à plus d'un an :

CR

Créances :

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2026

Désignation de l'entreprise		A LA GERBE D OR SAS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 75 000.....)	DA	75 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	7 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	365 677		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	67 607		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	515 784	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	15 509		
	Instrument financier à terme	D1			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	9 473		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	59 494		
	Dettes fiscales et sociales	DY	75 532		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	12 200		
Compte régl.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	172 209		
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	687 993
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	162 735			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 687 992,65 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 67 607,11 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/03/2026 par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables,
à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Changements de méthode comptable

La société a appliqué un changement de réglementation comptable pour l'établissement des comptes ouverts au 01/01/2025, nécessité par le nouveau règlement ANC 2022-06.

Désormais les remboursements de frais de personnel comptabilisés en 791 s'enregistrent en 649.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.

La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux méthodes les plus couramment utilisées en ce domaine.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations sont inclus dans le coût de production ou d'acquisition de ces immobilisations.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode " premier entré, premier sorti ".

Règles et méthodes comptables (suite)

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement	3 200	3 200		%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	3 200	3 200		

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Dépréciations	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	68 220		68 220	100,00 %
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	68 220		68 220	

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	72 600			72 600
Immobilisations corporelles	409 973	5 113		415 086
Immobilisations financières	7 827			7 827
TOTAL	490 400	5 113		495 512

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 380			4 380
Immobilisations corporelles	392 598	5 492		398 091
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	7 622			7 622
TOTAL	404 600	5 492		410 093

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de premier établissement	3 200	3 200	0	3 ans
Fonds commercial	68 220	0	68 220	Non amortiss.
Autres immobilisations incorp.	1 180	1 180	0	de 1 à 2 ans
Matériel industriel	17 021	17 021	0	de 5 à 10 ans
Inst.gen.agenc.aménag.divers	383 405	367 396	16 008	de 3 à 8 ans
Matériel de bureau et informa.	14 660	13 673	987	de 3 à 10 ans
TOTAL	487 685	402 471	85 215	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	57 432	49 941			107 373
Comptes financiers					
TOTAL	57 432	49 941			107 373

Dépréciation du compte courant MDL à hauteur de la situation nette négative de MDL.

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	204		204
Actif circulant et charges d'avance	133 927	133 927	
TOTAL	134 132	133 927	204

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 400
Autres créances	199
Disponibilités	
TOTAL	1 599

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2500	30,00	75 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2500	30,00	75 000

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	15 509	15 509		
Fournisseurs	59 494	59 494		
Dettes fiscales et sociales	75 532	55 969		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	12 200	12 200		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	162 735	143 172		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	682
Fournisseurs	8 529
Dettes fiscales et sociales	34 849
Autres dettes	12 000
TOTAL	56 060

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	860 340	97,77 %
Produits des activités annexes	19 594	2,23 %
TOTAL	879 934	100.00 %

Autres informations

Indemnités de départ à la retraite

Le montant de l'engagement en matière de fin de carrière se monte à 10 576 euros.

Cette somme a été déterminée de la façon suivante:

Convention collective de la Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie.

Méthode de calcul choisie: méthode rétrospective prorata temporis

Population retenue: tous les salariés en CDI au 31.12.2024

Table de mortalité retenue: table réglementaire en TH/TF 00-02

Taux d'actualisation : 3.7 % (inflation comprise)

Taux de croissance des salaires 1 %

Age minimal de départ à la retraite des cadres : 65 ans

Age minimal de départ à la retraite des non-cadres : 65 ans

Les Indemnités de Fin de Carrière (IFC) de l'ensemble du personnel salarié sont couvertes auprès d'une compagnie d'Assurance GENERALI FIDESSIA. L'épargne atteint à la clôture de l'exercice s'élève à 1 533 €.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
I – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
→ Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SARL MDL	7 622		100	7 622		113 606		183 229	-83 053	
→ Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
II – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
→ Filiales non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
→ Participations non reprises en I :										
a) Françaises										
b) Etrangères										

SAS A LA GERBE D'OR
Société par Actions Simplifiées au capital de 75 000 euros
Siège social : 45 Boulevard de Courtais
03100 - MONTLUÇON
915 650 049 RCS MONTLUÇON

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2025

L'Assemblée Générale statuant à titre ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et après délibération, décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice s'élevant à 67 607,11 € de la manière suivante :

- au compte "autres réserves", pour : 67 607,11 euros

L'Assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

*Certifié conforme
Le Président*

